



Championnat de France Vermeils et Diamants

Il est ouvert à tout licencié ayant **60 ans ou plus au 31 décembre de la saison en cours**. Il se déroule en deux phases : qualificative, puis finale.

Les joueurs classés en 1^{ère}, 2^{ème} ou 3^{ème} série internationale sont qualifiés d'office pour la finale.

Pour les joueurs des séries 4 et suivantes la qualification est obtenue :

- principalement lors de la journée nationale dénommée **Qualification Vermeils** (par centres. 2 parties en simultané prétirées)
- en rattrapage, 2 à 4 mois après la journée de qualification, lors du **Simultané National VERDIAM** (voir cette épreuve)

La **Qualification Vermeils** permet de qualifier directement **830 joueurs** pour la finale, sans remplacements en cas de désistements. Sont également qualifiés, s'ils ne figurent pas parmi les 830 premiers, les **50 premiers joueurs de série 5**, les **50 premiers de série 6** et les **30 premiers de série 7** (20 S7 à partir de la saison 2011-2012).

Cette session est attributive de **%S4** et de **points de classement**.

Le **Simultané National VERDIAM** permet de compléter le nombre de qualifiés afin d'obtenir une participation **d'environ 1000 joueurs à la finale (N1 à N3 inclus)**, après enregistrement des désistements consécutifs à la journée de qualification principale. Des remplaçants sont convoqués sur le classement de ce Simultané VERDIAM, en cas de désistements à échéance de 1 mois avant la finale. Des places complémentaires sont également prévues pour assurer la participation effective du nombre de joueurs des séries 5, 6 et 7 défini lors de la journée de qualification.

La **Finale** se déroule en un seul lieu en **cinq manches**. Le titre de **Champion de France Vermeil** est décerné au **vainqueur de la finale**. Un titre **«Diamant»** distingue le **premier des joueurs ayant 70 ans ou plus** (au 31 décembre de la saison en cours); des titres par séries (V et D confondus) sont également attribués.

La finale est assortie d'un **Challenge Inter-Comités Diam-Vert**, avec à partir de la finale 2010 les règles suivantes : classement des comités en totalisant les scores de **12 joueurs**, les deux meilleurs scores Vermeils et le meilleur score Diamant des séries 1, 2 et 3 confondues, les trois meilleurs scores Vermeils et les trois meilleurs scores Diamants de la série 4, les deux meilleurs scores vermeils et le meilleur score Diamants des séries 5, 6 et 7 confondues.

A partir de la Finale 2011, la Finale du Championnat de France Vermeils et Diamants est ouverte aux joueurs Vermeils et Diamants licenciés dans une autre fédération de la FISE, qui ne peuvent cependant pas prétendre aux attributions de titres (un podium spécifique peut être prévu à leur intention). Un quota de 50 places leur est réservé, dont 40 pour les joueurs des séries 1 à 4.

Simultané National VERDIAM

Réservée aux joueurs des catégories Vermeils et Diamants de toutes les séries, cette épreuve se dispute en simultané par centres, en 2 parties nationales prétirées.

Ce Simultané attribue des **pourcentages de toutes les séries internationales** suivant les règles définies dans le chapitre « Classement », et des **points de classement**.

Il permet aux comités d'attribuer les titres régionaux Vermeils et Diamants (sauf exceptions pour les comités adoptant des dispositions particulières).

Il sert de session de rattrapage pour la qualification à la Finale du Championnat de France Vermeils et Diamants (voir ci-dessus)

Ce Simultané National VERDIAM sert également de support à des **Challenges Interclubs VERDIAM** nationaux dont les lauréats seront déterminés comme suit :

- **Challenge VERDIAM TOP** : par addition des scores des quatre meilleurs joueurs du club au classement scratch, sans restriction de série ;
- **Challenge VERDIAM EXCELLENCE** : par addition des scores des quatre meilleurs joueurs du club des séries 4 à 7 (y compris les joueurs éventuellement pris en compte dans le classement TOP) ;
- **Challenge VERDIAM PROMOTION** : par addition des scores des quatre meilleurs joueurs du club des séries 5 à 7 (y compris les joueurs éventuellement pris en compte dans les classements Top et Excellence)

Des trophées nationaux et une dotation sont prévus pour les trois premiers de chaque challenge. Ils seront remis lors du palmarès de la finale du Championnat de France Vermeils et Diamants.

Les comités régionaux pourront, s'ils le désirent, établir des palmarès régionaux et les doter.